

répondant aux bruits mis en circulation au sujet des armemens de la Russie sur les bords de la Mer Noire, se contentait il y a quelques jours, comme le fait observer la *France*, de lui attribuer un caractère purement défensif, dément aujourd'hui formellement la construction de nouveaux bâtimens de guerre. Tout se réduit, dit-il, au développement des fortifications de Kertch. Il dément aussi les nouvelles qui présentaient comme imminente une rupture entre la Russie et la Porte.

Comme nous l'avons dit dans notre dernière Chronique, l'éternelle question du Holstein est sur le tapis. Il paraît que le comte de Russell a annoncé une note à la diète de Francfort au sujet de la question des Duchés: il déclare que le Danemark serait disposé à reformer les ordonnances du 30 mars en ce qui concerne le Holstein si l'on voulait en revanche ajourner l'exécution. Il faut remarquer que l'exécution, limitée même au Holstein, peut faire naître une irritation très-grave d'où surgiraient probablement des hostilités, et la violation des traités de 1852 qui en résulterait placerait alors l'Allemagne en présence de l'Europe.

En France, l'émotion causée par la mort subite de Billault commence à se calmer; cependant on se préoccupe fortement des conséquences de cette perte pour le gouvernement et pour le nouveau système ministériel dont il était comme la pierre d'assise. Malgré leur foi dans la fécondité de la France à produire des orateurs et des hommes d'état, les amis du gouvernement se demandant avec une certaine anxiété quel est l'homme qui se révélera pour assumer la lourde responsabilité qui pesait sur M. Billault, et ils avouent eux-mêmes qu'au milieu des circonstances actuelles, la perte de ce ministre est d'une gravité capitale et peut amener quelques modifications importantes dans les phases gouvernementales.

Une lettre particulière que nous recevons de Paris nous fournit à ce sujet quelques détails que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, sans en accepter cependant la responsabilité :

“ Les hommes désignés pour succéder à M. Billault—dit notre ami—ne représentent à parler franchement que la monnaie du grand orateur et ils vont se trouver fort embarrassés sur le banc de la défense en face d'une opposition restreinte

mais puissante par le talent des hommes qui la représentent.

“ Aussi attend-on avec impatience l'ouverture de la nouvelle session qui doit avoir lieu le 5 novembre, pour les voir à l'œuvre et juger de l'effet du nouveau mécanisme gouvernemental.

“ Toute la politique intérieure est donc suspendue pour le moment, et l'on attend le fonctionnement du nouveau ministère et des nouveaux orateurs pour connaître ce que vaut la nouvelle organisation.”

Un ministre du cabinet anglais, Lord Granville a fait, devant un auditoire brillant, un exposé rapide de la politique ministérielle. Il a parlé surtout de la Pologne et de l'Amérique: c'est tout simple. Il n'y a point de plus grandes et plus délicates questions aujourd'hui. Or voici, d'après le *Morning Post*, ce que le noble lord a dit de la première: “ A l'égard de la Pologne, le gouvernement avait de sérieux obstacles à surmonter. Il a cherché à puiser sa force dans des négociations diplomatiques; et il en est arrivé facilement à conclure que la vraie manière à adopter par l'Angleterre, quels que fussent d'ailleurs ses sentiments et ses sympathies en faveur des Polonais, était de se tenir parfaitement à l'écart de la querelle. Avec cette conclusion, il aurait été trop cruel vis-à-vis des Polonais eux-mêmes que le gouvernement britannique leur eût laissé croire que l'Angleterre prendrait les armes pour la défense de leur cause.” Nous ne pensons pas que ce langage ait besoin de commentaire. Il est trop clair, en vérité. La seule remarque qu'il y ait à faire peut-être,— dit avec beaucoup de raison l'*Union* de Paris,— c'est qu'il autorise à douter que des pourparlers aient encore lieu, comme on l'a dit entre les cabinets de Vienne et de Londres. Quelle pourrait être la fin de communications diplomatiques après une pareille résolution?

Sur la question américaine, le comte Granville n'a pas hésité à reconnaître que le parti ministériel, et peut-être le ministère lui-même sont partagés: “ quelques-uns de nos plus éminents amis politiques, a-t-il dit, sont en faveur des confédérés; d'autres se déclarent avec non moins d'énergie pour les fédéraux.” La neutralité absolue qu'il a préconisée, est donc pour le gouvernement autant de nécessité que de choix.